

Compte rendu de l'atelier : **« Sorties et séjours autonomes »**

Animation: IDIER Damien

Synthèse : Valérie BIBARD

Nombre de participants matin: 9.....après-midi : 8.....

Enjeux, repères, clés :

Rappel des objectifs de l'atelier

Le développement de l'autonomie des mineurs est à la croisée des souhaits des jeunes, des parents et des intentions éducatives des organisateurs d'ACM. L'enjeu de cet atelier est de clarifier les questions réglementaires et de valoriser la dimension éducative de ce genre de projet, à travers la mise évidence de bonnes pratiques et le partage d'expériences et de témoignages.

- Inscription de la démarche dans le projet pédagogique
- Acquisition de l'autonomie et de la prise de responsabilité souhaitée et soutenue par la « réglementation Jeunesse et Sports » Réglementation au service du projet
- Capacité des équipes d'évaluer le degré d'autonomie de chaque jeune
- Attention le groupe n'est pas la somme des individus qui le composent. Un jeune tout à fait responsable peut changer son comportement en groupe ou alors l'inverse, ou surtout il est important de voir le groupe fonctionner pour voir si le groupe est ok.
- Implication et adhésion nécessaire de tous (parents, jeunes, équipe, élus etc...)

Problèmes rencontrés, freins, difficultés :

- Trouver les différentes étapes pour évaluer l'autonomie des jeunes. L'autonomie ne se décrète pas
- Comment ne pas projeter son propre stress(en tant que parent, animateur, directeur)
- Nécessité de susciter, d'accompagner, pas de faire à la place de.
- Frilosité des directeurs, mesure de la prise de risque différente. De moins en moins souhaitent s'engager
- Equipes pas toujours permanentes mais saisonnières
- Quand les aspects techniques ou administratifs « commandent » le projet (par ex : des jeunes ne peuvent pas aller faire les courses eux-mêmes parce qu'il faut une signature sur le bon de commande)
- Comment gérer la frustration quand les étapes ne sont pas acquises et que l'on doit « empêcher » des départs .Dans ce cas, on acquiert progressivement l'autonomie (ex : ils partent à la journée seulement)

Attentes, besoins exprimés vis-à-vis de la DDD/des Fédérations:

- Les modes de communication, d'utilisation des téléphones portables : comment les gérer en séjour ? en séjour autonome ?
- « frilosité » des directeurs → évolution du métier,
- Les questions de formation

Leviers, pistes à explorer :

- La motivation des jeunes est un levier important (cf enquête de l'OVLEJ). Expression des 13-14 ans notamment : veulent se retrouver entre eux mais ont besoin d'accompagnement
- Avoir des procédures claires, des méthodes/documents qui permettent à tous de bien comprendre et de valider le séjour tel que proposé (parents/jeunes)
- Donner le cadre aux jeunes : les prises d'autonomie mais aussi les prises de risque sont possibles si on connaît le cadre, les risques qu'ils peuvent prendre, les sanctions, conséquence des actes qu'ils posent...
- L'animateur comme ressource pour les jeunes
- Communiquer avec les parents
- Une évaluation positive est un tremplin pour refaire l'expérience en élargissant
- Les accidents sont rares ! et la prise de risques est nécessaire. Respecter la réglementation mais oser aussi, s'engager dans ce type de projets.

Description de bonnes pratiques, d'expériences intéressantes :

(type d'expérience, public touché...)

- Séjours ANIMAJE différents : ils sont toujours préparés à l'avance
- Séjours AROEVEN :
14 à 20 jours : 1^{er} temps « classique » puis si les conditions le permettent en autonomie (cf document)
- A partir de 13/14 ans de préférence
- Travail en petits groupes : organisation du séjour pour le quotidien, puis prospection pour le départ.
- Equipes très expérimentées
- Connaître ou pas les jeunes avant change la méthode et l'évolution mais pas le sens de la démarche
- Animateur toujours disponible et susceptible d'intervenir
- Séjour itinérant (véhicule assistance pour le matériel)

Outils d'accompagnement mis en place :

- Fiches « rappel de la loi »/échelle de sanction/technique du séjour
- Suivi des jeunes et validation du degré d'autonomie
- Des rencontres avec les parents
- Des attestations signées des parents
- Lecture du projet pédagogique
- Repérage des lieux
- Evaluation réalisée par les jeunes